

## **AVIS DE CONSULTATION N°01/COE/COJM/2021**

**1. Le Comité d'Organisation des 19èmes Jeux Méditerranéens – Oran 2022**, lance un avis de consultation pour la location des véhicules pour le Comité d'Organisation des 19èmes Jeux Méditerranéens – Oran 2022.

**2.** Le cahier des charges peut être retiré dès la parution du présent avis sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et au siège du COJM et APC, Daïra, DJS, DTA, DT, Chambre de commerce, à l'adresse suivante :

**Le comité d'Organisation des 19èmes Jeux Méditerranéens – Oran 2022**  
**Service des Marchés**  
**44 Boulevard de l'ALN (Front de mer) – Oran, Algérie**

**3.** Le soumissionnaire est tenu de présenter trois (03) enveloppes distinctes composées de:

**N°01 : DOSSIER DE CANDIDATURE**

**N°02 : OFFRE TECHNIQUE**

**N°03 : OFFRE FINANCIERE**

Les trois (03) enveloppes, plis N°01, 02 et 03 sont mis dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

**Comité D'organisation Des 19èmes Jeux Méditerranéens - Oran 2022-**

**Adresse : 44, boulevard de l'ALN (ex front de mer) - Oran, Algérie.**

**Consultation N°01/C/COJM/2021**

**Relatif à « la location des véhicules pour le Comité d'Organisation des 19èmes Jeux Méditerranéens – Oran 2022.»**

**A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et  
d'Evaluation des Offres**

**4.** Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications du dossier d'appel d'offres.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation dans le BOMOP. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), La durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant.

La date et l'heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus à **12h00** à l'adresse :

**Le comité d'Organisation des 19èmes Jeux Méditerranéens – Oran 2022**  
**Service des Marchés**  
**44 Boulevard de l'ALN (Front de mer) – Oran, Algérie**

5. La durée de validité des offres est d'une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis fixée dans le cahier des charges, Ce délai est prorogé d'un (01) mois en ce qui concerne l'attributaire du contrat.

6. L'ouverture des plis se fera en même séance par une commission interne dite « commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00** en séance publique en présence des soumissionnaires au niveau du siège du **Comité d'Organisation des 19èmes jeux méditerranéens – Oran 2022 Sis au 44 bd de l'ALN – Oran – Algérie.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date d'ouverture des offres sera prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant.

7. La présente consultation est destinée à toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

8. Les offres des soumissionnaires devront comporter :

- Le dossier de candidature comprenant :

- La déclaration de candidature, conformément au modèle joint en annexe dûment renseignée, datée et signée ;
- La déclaration de probité conformément au modèle joint en annexe dûment renseignée, datée et signée ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Le registre de commerce ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
- Les bilans financiers des exercices 2017, 2018 et 2019.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires notamment :

L'offre technique comprenant :

- La déclaration à souscrire conformément au modèle joint en annexe dûment renseignée, datée et signée ;
- Le présent cahier des charges dûment paraphé, daté et signé, portant sur sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Le mémoire technique justificatif.

- L'offre financière comprenant :

- La lettre de soumission,
- Le bordereau des prix unitaires (BPU),
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).